

bilans 2022 2023

Maternelle
au cinéma

École
et cinéma

Collège
au cinéma

**MATERNELLE AU CINÉMA,
ÉCOLE ET CINÉMA,
COLLÈGE AU CINÉMA,
BILAN 2022/2023**

Une publication de l'association nationale
L'Archipel des lucioles
4, rue Doudeauville
75018 Paris
09 72 21 77 27
www.archipel-lucioles.fr

Sauf mention particulière, toute reproduction partielle ou totale
des informations diffusées dans cette publication de L'Archipel
des lucioles est autorisée sous réserve d'indication de la source.

Copyright © 2024



Directeur de la publication
Laurent Cantet
Président de l'association L'Archipel des lucioles

Comité éditorial et rédactionnel
Eva Morand
Chargée d'éducation aux images

Delphine Lizot
Coordinatrice nationale

Conception graphique
Christina Perez

Avec le soutien du



01

CHIFFRES CLÉS
2022-2023

6

02

PARTICIPATION
DES ÉLÈVES

9

03

RÉPARTITION PAR
SECTION, CYCLE ET
NIVEAU

11

04

COORDINATION D'UN
OU DE PLUSIEURS
DISPOSITIFS

13

05

PROGRAMMATION,
ENTRÉES ET
SÉANCES

15

La programmation et les entrées

Nombre moyen de séances par
élèves inscrit·es

06

LA BILLETTERIE

17

Financement

Politique tarifaire à la rentrée
2023-2024

07

LES TRANSPORTS

21

Moyen de déplacement pour se
rendre au cinéma

Financement

Pourcentage d'évolution du coût
des transports

09

LA MÉDIATION ET
LA PRATIQUE

29

11

SOUTIEN DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

35

08

PRÉVISIONNEMENTS ET
FORMATION DES
ENSEIGNANT·ES

27

10

FOCUS SUR LES
RESSOURCES
MATERNELLE AU
CINÉMA

31

Au niveau national

Au niveau départemental

12

UTILISATION PRÉVUE
DU PASS CULTURE EN
2023-2024

37

MATERNELLE AU CINÉMA
ÉCOLE ET CINÉMA
COLLÈGE AU CINÉMA

CHIFFRES CLÉS 2022-2023

→ Maternelle au cinéma 2022-2023



2 571
écoles



6 764
classes
et enseignant-es



159 118
élèves inscrit-es



603
cinémas



350 600
entrées
(estimation)¹

→ Collège au cinéma 2022-2023



3 801
établissements



14 718
enseignant-es



484 183
élèves inscrit-es



1 351
cinémas



1 182 000
entrées
(estimation)¹

→ École et cinéma 2022-2023



10 931
écoles



42 430
classes
et enseignant-es



928 366
élèves inscrit-es



1 451
cinémas



2 324 000
entrées
(estimation)¹

Le dispositif *Maternelle au cinéma* (MAC) étant officialisé, les chiffres MAC et *École et cinéma* (EEC) sont présentés de façon séparée.

Concernant le nombre d'élèves, on constate :

- Une stabilité ou légère augmentation sur les dispositifs EEC et *Collège au cinéma* (CAC), pas de nouveaux départements pour ce dernier.
- Sur MAC, un peu moins de 10 % d'augmentation (+ 2 départements notamment) en comparaison avec les chiffres de l'expérimentation *Maternelle au cinéma*. La baisse du nombre d'écoles sur EEC est en grande partie due à la remontée d'une mauvaise information².

¹Ce calcul tient compte des estimations des entrées envoyées par les coordinations et/ou basées sur leur effectif d'élèves.

²Pendant 2 ans, une coordination a confondu le nombre d'enseignant-es avec le nombre d'écoles, ce qui a entraîné un total erroné.

Le nombre total de salles associées à EEC est en légère augmentation. Mais ce chiffre ne tient pas compte du dédoublement des circuits itinérants qui sont opérateurs dans plusieurs départements.

Sur CAC, on note une stabilité des effectifs, avec néanmoins une baisse sur le nombre d'enseignant-es.

MATERNELLE AU CINÉMA
ÉCOLE ET CINÉMA
COLLÈGE AU CINÉMA

PARTICIPATION DES ÉLÈVES

La participation des élèves sur 2022-2023 est la suivante :

- 6,9 % d'élèves participant à MAC (sur le nombre total d'élèves en pré-élémentaire uniquement)³ ;
- 14,5 % d'élèves participant à EEC (sur le nombre total d'élèves du 1^{er} degré)⁴ ;
- 14,2 % d'élèves participant à CAC (sur le nombre total de collégien·nes)⁵.

³ Sur 2 314 893 élèves de pré-élémentaire en 2022-2023 en France métropolitaine et d'outre-mer, établissements publics et privés sous contrat (hors ULIS).

⁴ Sur 6 422 791 écolier·ères (pré-élémentaire et élémentaire) en 2022-2023 en France métropolitaine et d'outre-mer, établissements publics et privés sous contrat.

⁵ Sur 3 411 440 collégien·nes en 2022-2023 en France métropolitaine et d'outre-mer, établissements publics et privés sous contrat (hors Nouvelle-Calédonie).

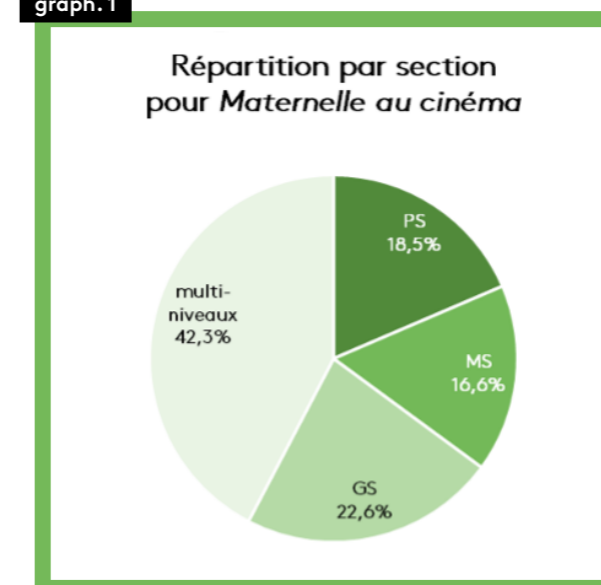


Projection École et cinéma de *Chantons sous la pluie* dans le Puy-de-Dôme (63).

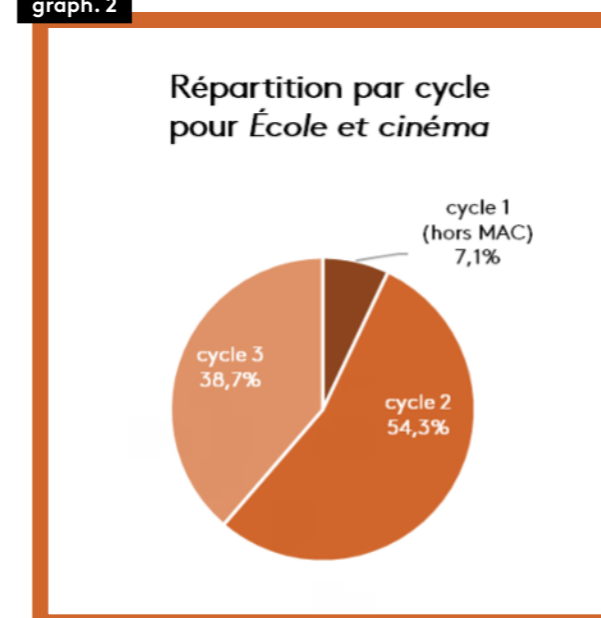
MATERNELLE AU CINÉMA
ÉCOLE ET CINÉMA
COLLÈGE AU CINÉMA

RÉPARTITION PAR SECTION, CYCLE, NIVEAU

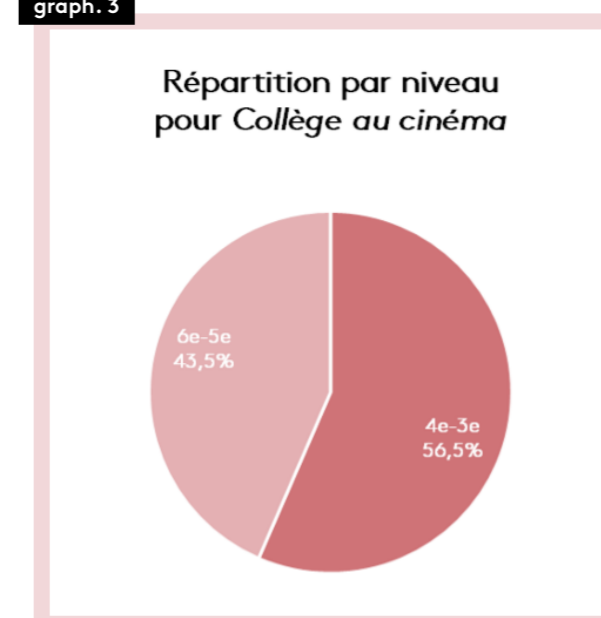
graph. 1



graph. 2



graph. 3



MATERNELLE AU CINÉMA
ÉCOLE ET CINÉMA
COLLÈGE AU CINÉMA
PASSEURS D'IMAGES

COORDINATION D'UN OU DE PLUSIEURS DISPOSITIFS

En 2022-2023 :

→ 23 coordinations portent à la fois les dispositifs MAC, EEC et CAC ;

→ 44 coordinations gèrent les dispositifs MAC et EEC ;

→ 1 coordination assure les dispositifs MAC et CAC⁶ ;

→ 56 coordinations cinéma sont en charge à la fois des dispositifs EEC et CAC ;

→ Une même structure peut être amenée à coordonner un même dispositif sur plusieurs départements⁷, c'est essentiellement le cas sur CAC ;

→ 7 coordinations temps scolaire du côté de la coordination cinéma assurent aussi la coordination du dispositif Passeurs d'images⁸ (même s'il ne s'agit que dans 2 cas des mêmes interlocuteurs que sur le temps scolaire)⁹.

⁶Cinéma Public pour le Val-de-Marne (MAC-CAC 94).

⁷Les Écrans pour CAC 07-26, Normandie images pour EEC 27-76 et CAC 14-27-76, Les Écrans du Sud pour CAC 13-83 (en plus d'EEC 83), De la suite dans les images pour CAC 59-62 (en plus d'EEC 59), Le RÉCIT pour CAC 67-68 (en plus d'EEC 67).

⁸Ciclic (CAC 18 et Centre-Val de Loire), Les Yeux Verts (EEC 19 et Nouvelle-Aquitaine), UFFEJ (EEC-CAC 22 et Bretagne), Ligue de l'enseignement-FOL57 (EEC-CAC 57 et Grand-Est), Le RÉCIT (MAC-EEC-CAC 67 et CAC 68 et Grand-Est), CADICE Ciné Woulé Company (EEC-CAC 972 et Martinique).

⁹UFFEJ (EEC-CAC 22 et Bretagne), Ligue de l'enseignement-FOL57 (EEC-CAC 57 et Grand-Est)

MATERNELLE AU CINÉMA
ÉCOLE ET CINÉMA
COLLÈGE AU CINÉMA

PROGRAMMATION, ENTRÉES ET SÉANCES

LA PROGRAMMATION ET LES ENTRÉES

Maternelle au cinéma

Sur 24 programmes et films de la liste nationale¹⁰, tous ont été proposés dans les 45 départements participant au dispositif.

3 programmes ont été programmés plus de 10 fois : *L'Odyssée de Choum* et *À table !* totalisent 15 programmations, et *Panda, petit panda* compte 11 programmations.

Sans surprise, ce sont ces 3 programmes qui totalisent le plus d'entrées avec, au total, 36 % des entrées effectives de MAC.

Le dispositif MAC avoisine les 350 600 entrées.

École et cinéma

Sur 112 titres de la liste nationale, 95 œuvres ont été programmées dans les départements (soit 85 % du catalogue).

3 films ont été proposés dans plus de 20 départements : *Billy Elliot* (25 programmations), *La Vallée des loups* (22 programmations)¹¹, et *Wallace et Gromit : les inventuriers* (20 programmations).

Les 3 films qui ont totalisé le plus d'entrées cette année scolaire sont :

- *La Vallée des loups* ;
- *Wallace et Gromit : les inventuriers* ;
- *Une vie de chat* (proposé dans 12 départements).

Pour un total de 15 % des entrées effectives du dispositif EEC.

Pour EEC, la barre est proche des 2 324 000 entrées.

Collège au cinéma

92 œuvres ont été programmées sur les 107 titres de la liste nationale (soit 86 % du catalogue).

¹⁰À noter que 3 programmes étaient indiqués dans la liste nationale (*Abracadabra*, *Un peu d'imagination*, *Mes petits compagnons de route*), mais ceux-ci n'ont fait l'objet d'une programmation départementale qu'à partir du moment où les ressources pédagogiques ont été éditées.

¹¹Le film comptait 23 programmations en 2021-2022.

Les 3 films les plus programmés sont *Nausicaa de la vallée du vent* (28 programmations), *Jeune Juliette* (23 programmations), et *Les Temps modernes* (19 programmations).

Le plus d'entrées réalisées l'ont été par les 3 films suivants :

- *Nausicaa de la vallée du vent* ;
- *Lumineuses* (programme de courts métrages proposé dans 17 départements) ;
- *Jeune Juliette*.

Pour un total de 16 % des entrées effectives de CAC.

Le dispositif CAC comptabilise près de 1 182 000 entrées.

NOMBRE MOYEN DE SÉANCES PAR ÉLÈVES INSCRIT-ES

En 2022-2023, le nombre moyen de séances par élève est de :

- 2,2 pour MAC ;
- 2,5 pour EEC ;
- 2,4 pour CAC (contre 2,3 l'an passé).

MATERNELLE AU CINÉMA
ÉCOLE ET CINÉMA
COLLÈGE AU CINÉMA

LA BILLETTERIE

FINANCEMENT

École et cinéma

Il était proposé aux coordinations EEC de classer de 1 à 5 les entités suivantes afin d'identifier celles qui participent au financement de la billetterie :

- Écoles ;
- Associations de parents d'élèves / coopératives scolaires ;
- Communes ou communautés de communes ;
- DSDEN ;
- Conseil départemental.

D'après celles ayant répondu (14 n'ont rien renseigné), les premiers financeurs de la billetterie pour EEC sont les écoles et les associations de parents d'élèves / coopératives scolaires, citées par un peu moins de la moitié des coordinations. Dans près de 40 départements, les communes ou communautés de communes peuvent être citées dans les premiers ou seconds financeurs de la billetterie (voir graphique 5). N'ont pas été exploi-

tés dans le graphique les 4^e et 5^e financeurs, qui ont été très peu¹² voire pas sélectionnés.

Maternelle au cinéma

Pour MAC (graphique 4), les financeurs sont en proportion similaire à ceux du graphique 5 d'EEC.

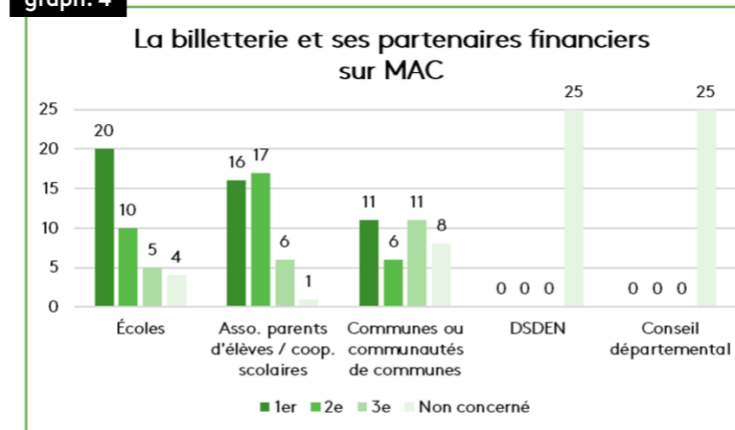
Collège au cinéma

Pour CAC, le classement des items suivants de 1 à 5 était proposé :

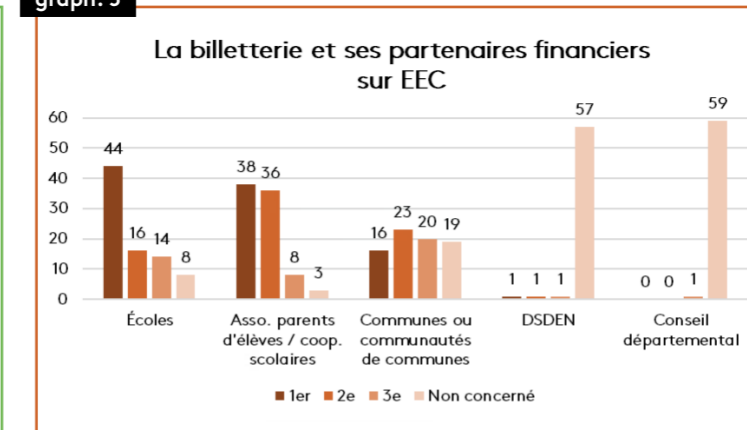
- Établissements scolaires ;
- Associations de parents d'élèves / coopératives scolaires ;
- Communes ou communautés de communes ;
- Rectorat ;
- Pass Culture.

¹²À noter tout de même 4 départements qui considèrent que les communes ou communautés de communes sont 5^e financeur : les Bouches-du-Rhône (13) avec une billetterie financée en premier lieu par les écoles mais aussi en partie par la DSDEN, le Calvados (14), l'Indre (36) et les Pyrénées-Atlantiques (64).

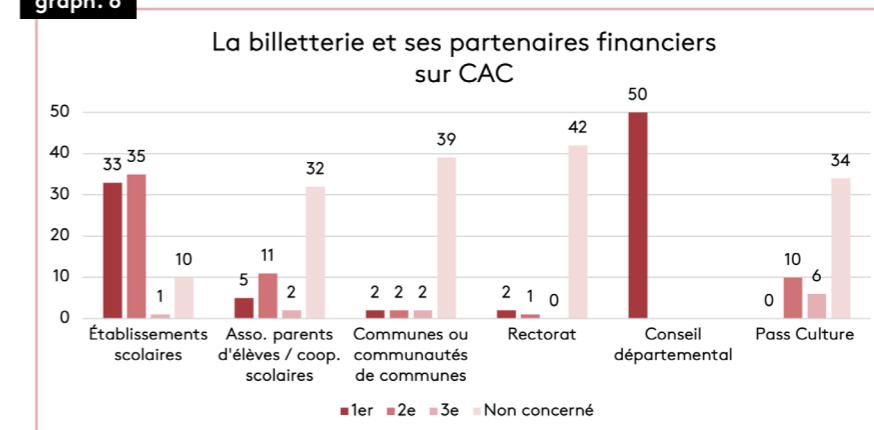
graph. 4



graph. 5



graph. 6



La participation du conseil départemental a été demandée à part et comptabilisée dans le graphique 6. Ce dernier participe dans 50 départements au financement de la billetterie.

Sur les 80 coordinations ayant répondu, on remarque grâce au graphique que l'autre principal (et parfois unique) financeur est de manière assez unanime les établissements scolaires, également cité en 2^e position, les autres items étant peu représentés.

À noter que 5 coordinations (3 sur EEC et 2 sur CAC) ont indiqué en commentaire que les familles pouvaient être sollicitées pour financer la billetterie.

POLITIQUE TARIFAIRE À LA RENTRÉE 2023-2024

Sur EEC, 95 départements ont répondu (sur 99), mais 7 ont indiqué être encore en discussion car leur COPIL n'était pas passé au moment du remplissage du formulaire, donc 88 données sont disponibles.

En résumé, 37 départements passent ou restent à 2,50 €, 5 affichent un tarif oscillant entre 2,50 € et 2,80 € et 46 départements ont un tarif supérieur à 2,50 € (dont 42 avec un tarif de 2,80 € et plus).

Dans les commentaires du bilan EEC, il y a parfois un regret de ne pas avoir été plus accompagné sur cette question et/ou de ne pas se sentir légitime pour décider de la tarification, également une peur d'une baisse des effectifs si/quand une augmentation du tarif est de mise.

Pour MAC, 41 départements ont indiqué que le tarif serait identique à celui d'EEC, les 5 restants n'ayant pas renseigné cette donnée.

Sur CAC, 94 départements ont répondu (sur 99), mais 6 ont indiqué être encore en discussion car leur COPIL n'était pas passé au moment du remplissage du formulaire, donc 88 données également disponibles.

En résumé, 40 départements auront un tarif à 2,80 € et 40 autres seront à 3 € la place,

certains départements optant pour des tarifs oscillant entre ces deux fourchettes selon les cas.

Dans les commentaires du bilan CAC, un regret que le prix ne soit pas fixé nationalement et une peur d'une baisse des effectifs (ou d'un non-respect du parcours des 3 films) sont indiqués.

MATERNELLE AU CINÉMA
ÉCOLE ET CINÉMA
COLLÈGE AU CINÉMA

LES TRANSPORTS

MOYEN DE DÉPLACEMENT POUR SE RENDRE AU CINÉMA

Les coordinations étaient invitées à classer de 1 à 3 les moyens de déplacements suivants :

- Le car scolaire ;
- Les transports publics ;
- Le déplacement à pied.

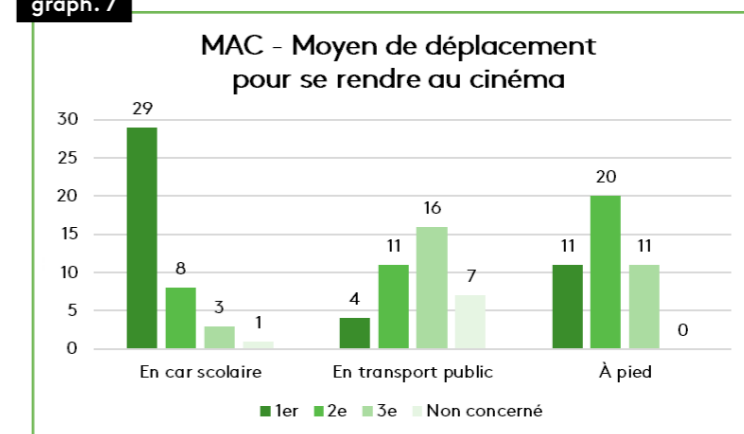
Dans les graphiques suivants (7, 8 et 9), le car scolaire apparaît sans surprise comme le premier moyen de transport utilisé pour les 3 dispositifs. Néanmoins, sur CAC, le fait

de se rendre à pied est presque choisi en 1^{er} à égalité avec le car.

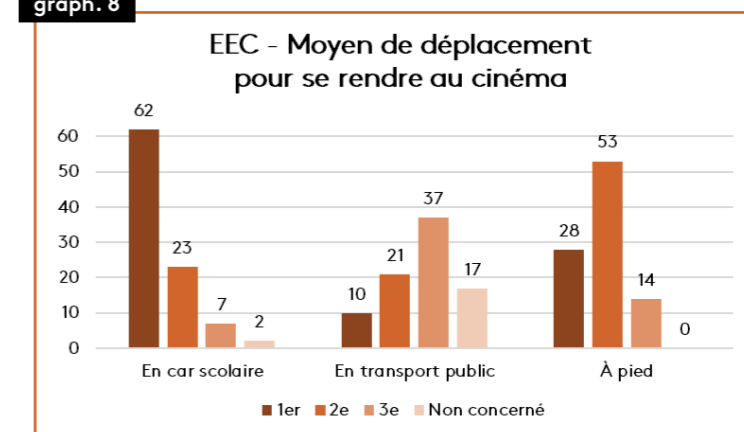
Une des hypothèses peut être que les établissements proches du centre-ville sont privilégiés pour limiter les frais de transport dans la mesure où le tarif des prestations a fortement augmenté.

Par ailleurs, à la campagne, les collèges, contrairement aux écoles, rassemblent les élèves de plusieurs villages, de plusieurs bourgs. On peut imaginer qu'il y a des cinémas dans ces (petites) villes ou des points de projection des circuits itinérants.

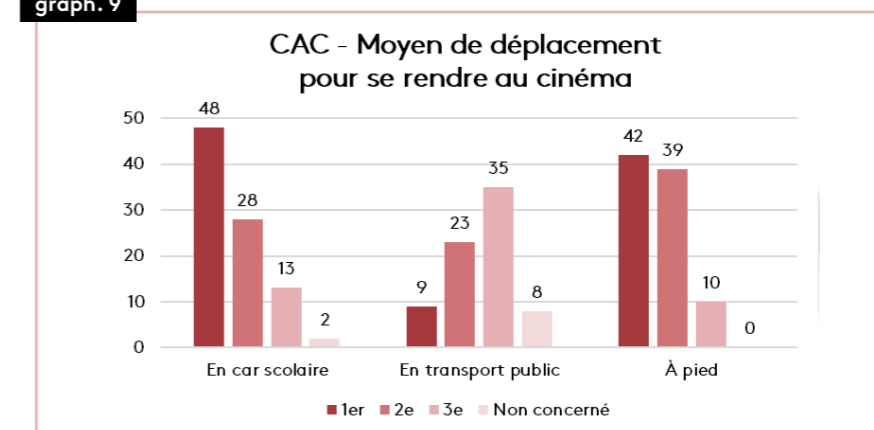
graph. 7



graph. 8



graph. 9



FINANCEMENT

Maternelle au cinéma

École et cinéma

Concernant le transport, pour MAC et EEC, à 6 coordinations près, les communautés de communes et écoles se révèlent être les premiers financeurs suivis des associations de parents d'élèves / coopératives scolaires (voir graphiques 10 et 11).

Collège au cinéma

53 coordinations sont soutenues par le conseil départemental pour les transports. Quand ce n'est pas le cas, les établissements en sont les principaux ou seconds financeurs (voir graphique 12).

Les **modalités de financement** des transports par le conseil départemental peuvent aller d'un financement à la demande, d'une mise à disposition de cars, à une prise en

charge financière qui dépend parfois de critères (éloignement du collège par rapport au cinéma le plus proche et pas de réseau de transport disponible) et qui peut être partielle ou totale.

En voici quelques exemples non exhaustifs :
→ **Dans l'Hérault (34)** : « 60 % des frais de transport des élèves, plafonnés à 350 €. »

→ **Dans le Doubs (25)** : « Financement intégral du transport pour tous les élèves de 6^e et les élèves de classes spécialisées inscrit-es au dispositif. »

→ **Dans le Calvados (14)** : « L'ensemble des collèges participant à l'opération Collège au cinéma bénéficient d'une prise en charge financière départementale dans la limite des modalités qui sont rappelées ci-dessous, quel que soit le lieu de projection attribué :

- financement d'un bus par trimestre et par établissement pour le déplacement de 1 à 3 classes ;

- financement de 2 bus par trimestre et par établissement pour le déplacement de 4 classes et plus. »

→ **Dans les Pyrénées-Atlantiques (64)** : « Prise en charge si le cinéma est distant de plus de 1,5 km de l'établissement : subvention plafonnée à 1 200 € par établissement si le cinéma est en dehors de la commune ; subvention plafonnée à 1 000 € par établissement si le cinéma est dans la même commune. De plus, la participation aux frais de transport n'est possible que sur présentation du précédent bilan et si la demande d'inscription est adossée à un projet pédagogique en lien avec le volet culturel du projet d'établissement de l'année à venir. »

→ **Dans la Marne (51)** : « Le conseil départemental finance 50 % du prix des transports pour les collèges périurbains et 75 % du transport des élèves des collèges ruraux. »

→ **Dans les Ardennes (08)** : « Le conseil départemental prend en charge 75 % des frais de transport pour les séances Collège au cinéma sur présentation de deux devis. »

100 % des transports pris en charge par le conseil départemental dans les 14 départements suivants (voir carte page 24) :

- Aisne (02)
- Ardèche (07)
- Aude (11)
- Charente-Maritime (17)
- Corrèze (19)
- Drôme (26)
- Haute-Loire (43)
- Lot-et-Garonne (47)
- Mayenne (53)
- Meuse (55)
- Somme (80)
- Vosges (88)
- Yonne (89)
- Territoire de Belfort (90)

POURCENTAGE D'ÉVOLUTION DU COÛT DES TRANSPORTS

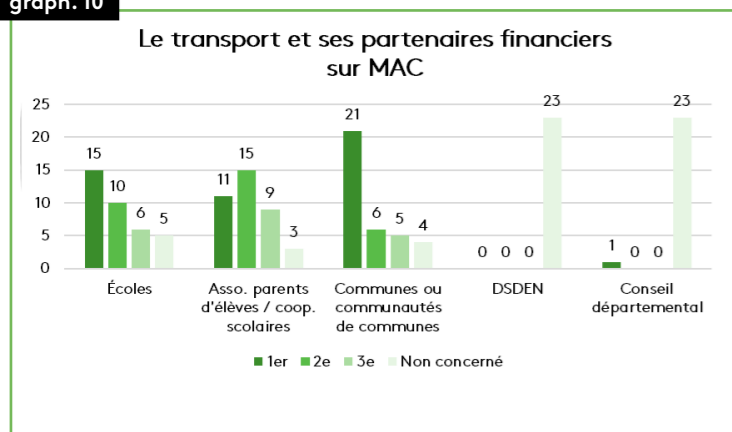
Il a été demandé si les coordinations pouvaient estimer, via un pourcentage d'évolution, la hausse du coût des transports pour EEC et CAC. Une trentaine de départements seulement ont répondu pour chaque dispositif, ce qui rend peu représentatif l'analyse de ces données. En revanche, certains commentaires sont précieux et apportent l'éclairage suivant sur la situation préoccupante des transports puisque de nombreux départements, essentiellement dans les territoires ruraux, constatent une pénurie de chauffeurs de bus et une augmentation du coût des transports variables d'un transporteur à l'autre, d'une commune à une autre, et qui amènent certaines classes à ne pas être en mesure d'assister à la 3^e séance.

La Drôme (26 EEC) témoigne comme suit : « Dans le Diois, les classes uniques (PS au CM2) ont des difficultés pour financer les transports. Nous allons donc, pour la rentrée 2023-2024, regrouper plusieurs séances en une même journée, entrecoupées d'ateliers de pratique artistique. Cette organisation permettra de mutualiser les transports et faire participer les élèves des écoles du rural éloigné. »

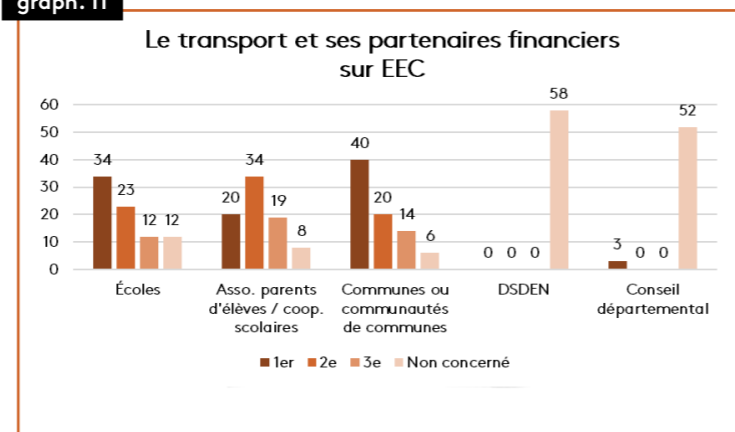
Pour le Doubs (25 EEC-CAC) : « Il nous est impossible d'estimer un pourcentage d'augmentation du coût des transports, mais nous avons eu des désistements de ce fait. Certains établissements ont vu leurs coûts de transport doubler, d'autres tripler, certains ont un maintien des tarifs ou une augmentation raisonnable. C'est un problème grandissant qui nous fait craindre des désinscriptions massives les prochaines années, surtout dans les territoires très ruraux, largement majoritaires dans le Doubs, où les élèves ont beaucoup de trajet pour se rendre au cinéma le plus proche. »

Dans le Puy-de-Dôme (63 EEC), cette crainte s'est avérée : « L'augmentation est très variable selon les lieux, les transporteurs...

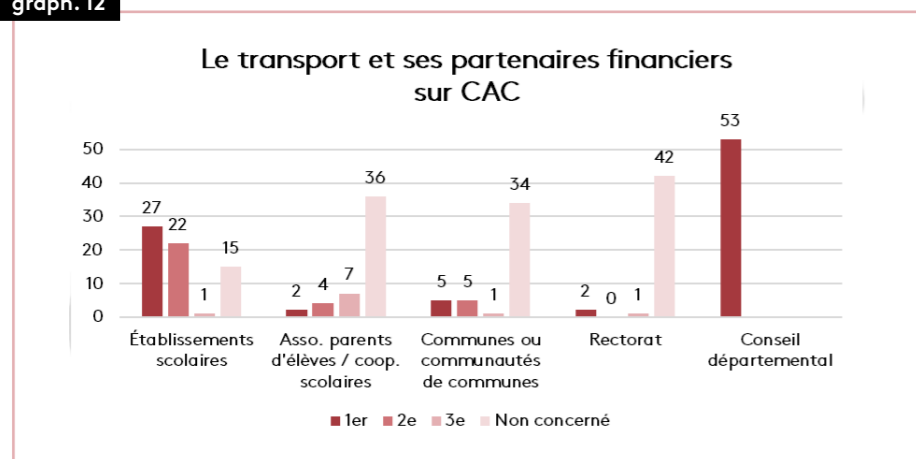
graph. 10



graph. 11



graph. 12



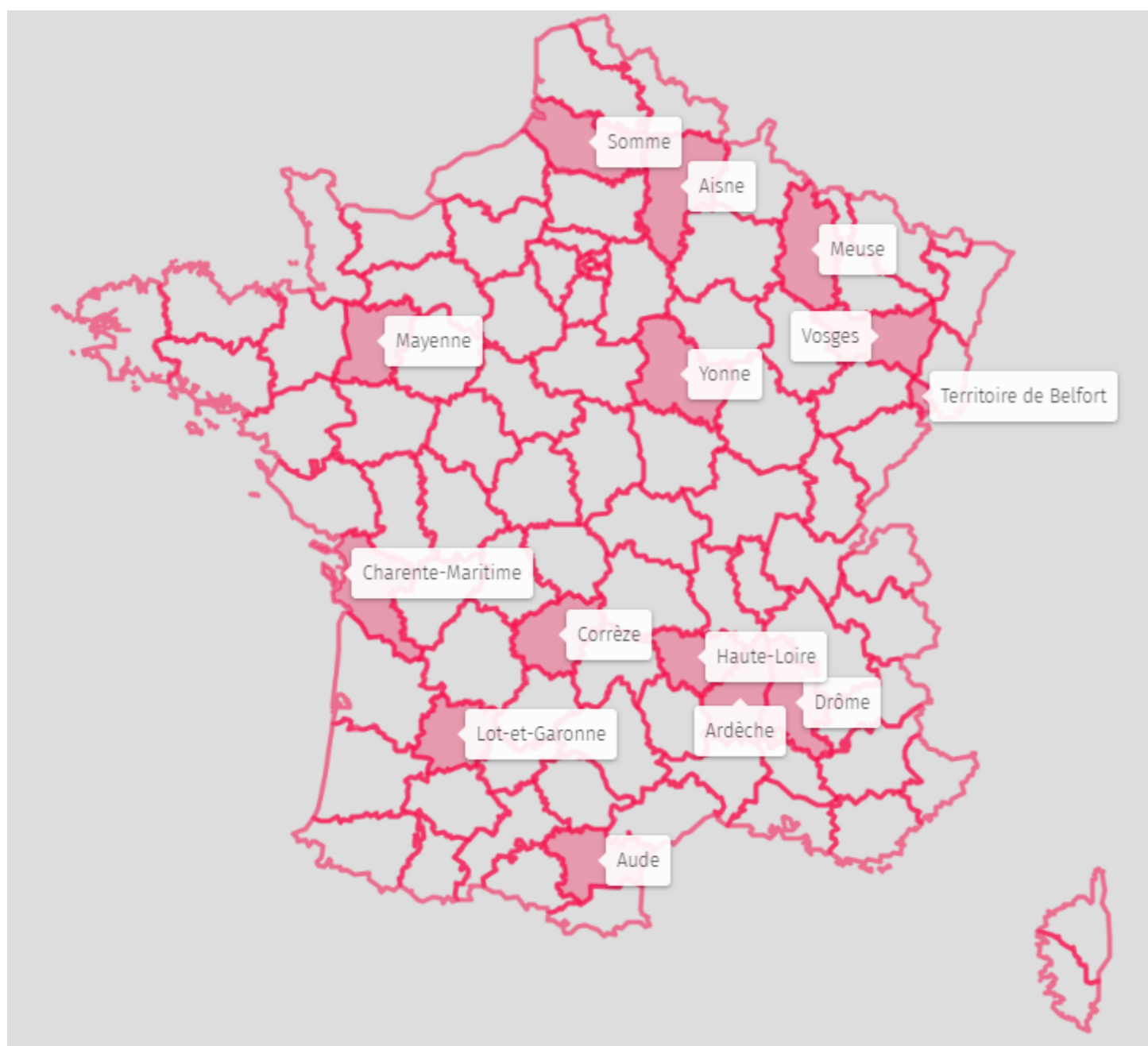
Entre 15 % et 35 % d'augmentation. Plusieurs écoles ont déjà dit cette fin d'année scolaire renoncer au dispositif pour 2023-2024. »

Tout comme dans la **Haute-Vienne (87 CAC)** : « La constante augmentation du coût des transports, et l'absence de financement public pour compenser cette charge, deviennent un véritable frein pour le dispositif. Plusieurs collèges nous ont fait part de la diminution des effectifs inscrits, voire de leur non-participation au dispositif, pour des raisons de coûts de transport trop élevés. »

À noter qu'en **Haute-Marne (52 EEC)**, le conseil départemental finance les transports en remboursant les communes sur factures.

Sur CAC, **la Dordogne (24 CAC) et la Haute-Marne (52 CAC)** ont demandé à pouvoir expérimenter une prise en charge des transports avec le pass Culture.

La problématique des transports fait l'objet d'une réunion dans le cadre des Après-midis des dispositifs en février 2024 (voir compte-rendu en annexe, page 39).



MATERNELLE AU CINÉMA
ÉCOLE ET CINÉMA
COLLÈGE AU CINÉMA

PRÉVISIONNEMENTS ET FORMATION DES ENSEIGNANT·ES

Sur MAC, 33 départements¹³ organisent des prévisionnements, 8 précisent que des formations ont lieu (sans prévisionnement). 25 coordinations ont estimé que le nombre d'enseignant·es fréquentant les prévisionnements oscille entre 5 % et 100 % avec une moyenne de 36 % et une médiane de 25 %.

Sur EEC, 60 départements¹⁴ mettent en place des prévisionnements et 31 organisent des formations sans prévisionnement. 48 coordinations ont estimé que le nombre d'enseignant·es fréquentant les prévisionnements oscille entre 1 % et 90 % avec une moyenne de 22 % et une médiane de 15 %.

Sur CAC, 69 coordinations¹⁵ proposent des prévisionnements contre 21 qui mettent en

¹³ 11 coordinations ont indiqué ne pas proposer de prévisionnement (mais 8 proposent des formations) et 1 département n'a pas répondu.

¹⁴ 37 n'en font pas (mais 31 organisent des temps de formation sans prévisionnement) et 2 n'ont pas répondu.

¹⁵ 26 n'en organisent pas (mais 21 comme indiqué proposent des formations sans prévisionnement) et 5 n'ont pas répondu.

place des formations (sans prévisionnement). 49 coordinations ont estimé que le nombre d'enseignants fréquentant les prévisionnements oscille entre 5 % et 100 % avec une moyenne de 42 % et une médiane de 30 %.

À noter que la fréquentation des prévisionnements tient énormément au fait que celui-ci soit ou non sur le temps de formation. Par exemple, l'Essonne (91 EEC) indique une présence à la première pré-projection de 61 % (sachant que la présence est obligatoire pour valider l'inscription et qu'elle se déroule hors temps de formation). Les pré-projections 2 et 3, autour de 68 % et 67 % sur le temps de formation contre 8 % et 7 % si elles se tiennent hors temps de formation.

25 EEC-CAC : « Il semble contradictoire de contacter tous les trimestres les distributeurs pour demander une éventuelle autorisation d'envoi de lien Behive, sans être assuré qu'elle sera donnée [...] alors que nous ne devons pas les contacter pour les copies de films ».



Formation Collège au cinéma dans les Pyrénées-Atlantiques (64).

MATERNELLE AU CINÉMA
ÉCOLE ET CINÉMA
COLLÈGE AU CINÉMA

LA MÉDIATION ET LA PRATIQUE

Si la médiation n'est parfois pas mise en place par manque de temps disponible et/ou de moyens financiers, 17 (sur 45) coordinations pour MAC, 49 (sur 99) pour EEC, 48 (sur 99) pour CAC indiquent toutefois réaliser une médiation (atelier, intervention en classe, médiation en salle auprès du public, etc.) autour d'un ou plusieurs films des dispositifs.

Plusieurs ont cité les exemples suivants :

Maternelle au cinéma

- Atelier autour de l'ombre et la lumière, de l'image en mouvement (Hauts-de-Seine, 92) ;
- Organisation d'un concours pour les GS autour du film *Mon voisin Totoro* (Loire, 42).

École et cinéma et/ou Collège au cinéma

- **Atelier de réalisation**
 - de films avec un.e artiste (Eure-et-Loir, 28 EEC),
 - de films d'animation (Eure-et-Loir, 28 EEC ; Nièvre, 58 CAC),
 - en stop motion (Gironde, 33 EEC),
 - de courts métrages expérimentaux (Gard, 30 EEC) ;
- **Atelier de programmation** (Aveyron, 12 EEC) ;
- **Atelier de bruitage** (Indre, 36 EEC-CAC) ;
- **Suédage de séquences** (Côtes-d'Armor, 22 EEC) ;
- **Vues Lumière** (Seine-Saint-Denis, 93 EEC) ;
- **Utilisation de l'outil Cinaimant¹⁶** (Var, 83 EEC) ;
- **Atelier avec la table MashUp¹⁷** (Morbihan, 56 EEC ; Nièvre, 58 CAC) ;
- **Résidence d'artiste** (Haute-Saône, 70 EEC) ;
- **Projet de ciné-concert** (Indre, 36 EEC-CAC) ;
- **Critique filmée** (Côtes-d'Armor, 22 CAC¹⁸ ; Nièvre, 58 EEC).

¹⁶ www.pole-images-region-sud.org/boite-a-outils-post/cinaimant

¹⁷ www.mashuptable.fr

¹⁸ Épisodes de critiques à la manière de la série *Bref*, visibles ici : uffejbretagne.net/college-au-cinema/interventions-en-classe

Collège au cinéma (uniquement)

- **Analyse filmique en classe** (Puy-de-Dôme, 63) ;
- **Atelier de rencontres avec un.e professionnel.le** (Calvados, 14 ; Creuse, 23 ; Drôme et Ardèche, 26 et 07 ; Hérault, 34 ; Savoie, 73 ; Yonne, 89) ;
- **Immersion en festival** (Seine-Saint-Denis, 93) ;
- **Atelier de critiques** (Tarn, 81) ;
- **Atelier ciné-théâtre** (Nièvre, 58) ;
- **Ateliers autour de jouets optiques et de pré-cinéma** (Pyrénées-Atlantiques, 64) ;
- **Atelier autour du son et du doublage** (Landes, 40) ;
- **Organisation d'un forum du cinéma** en fin d'année : rencontres avec des professionnel.les du cinéma, projections des courts métrages en salle (Saône-et-Loire, 71).

MATERNELLE AU CINÉMA

FOCUS SUR LES RESSOURCES MATERNELLE AU CINÉMA

Le dispositif *Maternelle au cinéma* étant désormais officialisé, certains départements sont candidats pour le démarrer et font l'objet d'un accompagnement par la coordination nationale (préfiguration et/ou démarrage dans le dispositif officiel).

Il a semblé intéressant de revenir sur les ressources produites par L'Archipel des lucioles et par les coordinations au niveau départemental.

Au moment de l'édition de ce bilan, en février 2024, la plateforme NANOUK Maternelle est déjà avancée dans sa conception avec une présentation prévue lors des Rencontres nationales 2024, une intégration des ressources durant l'année scolaire 2024-2025 et les contenus disponibles dans leur intégralité à la rentrée scolaire 2025-2026.

AU NIVEAU NATIONAL

Les coordinations indiquent avoir beaucoup d'intérêt pour les ressources suivantes :

- Les bibliographies d'albums jeunesse ;
- La carte postale à destination des élèves au format papier ;
- Les planches de photogrammes.

Le point de vue et l'image ricochet semblent *a priori* moins plébiscités, il semble ainsi important de renforcer l'accompagnement à la prise en main de ces ressources qui permettent une approche complète de l'œuvre. Néanmoins, une coordination (47, Lot-et-Garonne MAC-EEC-CAC) indique trouver le point de vue « très utile pour apporter un vrai éclairage "cinéma" sur les films programmés, en dehors des thématiques "arts visuels" », et l'image ricochet « très intéressante pour ouvrir sur autre chose et montrer que dans les films, les images nous évoquent d'autres images ».

Concernant la carte postale, près de 80 % des coordinations soutiennent son existence au format papier (9 % n'ayant pas formulé de réponse).

Plusieurs coordinations témoignent en ce sens :

« Il s'agit d'une transmission palpable entre la salle, l'œuvre et le spectateur. Un souvenir qui restera plus longtemps à l'élève qu'une image numérique. De plus, si cette carte suggère une activité pratique à réaliser par la suite, ça serait un plus pour l'enseignant-e et l'élève. » (40, Landes MAC-EEC-CAC).

« C'est un objet qu'ils rapportent à la maison, que les familles peuvent voir. On sent le besoin du papier. » (60, Oise MAC-EEC-CAC).

« Le très jeune enfant a besoin d'un rapport tactile avec les œuvres, un objet qu'il puisse toucher, prendre, ranger, cacher, collectionner. » (92, Hauts-de-Seine MAC-EEC).

« Les enseignant-es nous rappellent chaque année l'importance d'un support matériel à cet âge. » (31, Haute-Garonne MAC-EEC).

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

65 % des coordinations produisent des outils à destination des enseignant·es.

- Teaser de présentation de la programmation de l'année (Aisne, 02) ;
- Affiches (Indre-et-Loire, 37) ;
- Diaporama regroupant des connaissances sur le film (Haut-Rhin, 68 ; Savoie, 73) ;
- Dossiers et/ou pistes pédagogiques (dans 9 départements) ;
- Extraits vidéo (Indre-et-Loire, 37) ;
- M@gistère départemental (Maine-et-Loire, 49) ;
- Padlets (dans 4 départements) ;
- Présentation vidéo des films (Isère, 38¹⁹ ; Landes, 40 ; Val-d'Oise, 95).

¹⁹ [education-artistique-et-culturelle-38.web.ac-grenoble.fr
article/documents-daccompagnement-22-23](https://education-artistique-et-culturelle-38.web.ac-grenoble.fr/article/documents-daccompagnement-22-23)

23 % en mettent en place à destination des élèves.

- Présentation vidéo des films (teaser ou capsule) (Aisne, 02 ; Landes, 40 ; Meuse, 55) ;
- Activités dans dossier pédagogique (Val-d'Oise, 95) ;
- Carnet de cinéma (Somme, 80) ;
- Plaquette de présentation pour les familles (Indre-et-Loire, 37) ;
- Padlet (Alpes-Maritimes, 06 ; Lozère, 48 ; Haute-Marne, 52).

25 % en produisent pour les salles de cinéma.

- Carton numérique d'accompagnement à la médiation en salle (Dordogne, 24) ;
- Fiches synthétiques de présentation des films/programmes (Lot-et-Garonne, 47 ; Haute-Savoie, 74) ;
- Bande-annonce du dispositif (Lot-et-Garonne, 47) ;
- Charte et conseils d'accueil en salle des tout-petits (Oise, 60) ;
- Pastilles avant-programme (Pas-de-Calais, 62) ;
- Podcasts (Val-d'Oise, 95).

COLLÈGE AU CINÉMA

SOUTIEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

73 départements ont indiqué être soutenus par le conseil départemental, 21 ont précisé que ce n'était pas le cas et 6 n'ont pas communiqué cette information. Sur les 73 coordinations soutenues :

→ 38 le sont à la fois sur la billetterie et les transports (dont 11 sur d'autres volets) ;

→ 15 le sont sur le transport (dont 6 sur d'autres volets) ;

→ 12 le sont sur la billetterie (dont 4 sur d'autres volets) ;

→ 8 le sont uniquement sur d'autres volets (tels que des ateliers de pratique, la dotation des collèges en direct, le financement de la coordination cinéma, par exemple).

Les **modalités de financement de la billetterie** vont de 0,80 € par billet, la prise en charge d'une seule séance sur les 3, jusqu'à une prise en charge totale de toute la billetterie. À noter que celle-ci peut être limitée à un certain nombre de classes par établissement participant. Le règlement de cette prise en charge, quand il est précisé, peut se faire :

→ via une subvention versée à la coordination qui la redistribue aux salles de cinéma sur présentation de facture ;

→ directement du conseil départemental aux salles de cinéma ;

→ directement du conseil départemental aux collèges participants.

Les deux dernières modalités peuvent parfois se recouper : déclaration d'un nombre d'élèves par collège et règlement sur facture du cinéma sur les élèves effectivement présents.

Les **modalités de financement des transports** peuvent aller d'un financement à la demande, d'une mise à disposition de cars, à une prise en charge financière qui dé-

pend parfois de critères (éloignement du collège par rapport au cinéma le plus proche et pas de réseau de transport disponible) et qui peut être partielle ou totale (cf. page 21 sur les transports).

COLLÈGE AU CINÉMA

UTILISATION PRÉVUE DU PASS CULTURE EN 2023-2024

Dans le dernier formulaire bilan de 2022-2023, les coordinations pouvaient cocher si le pass Culture serait utilisé pour la « billetterie (sur une séance ou plusieurs du parcours de 3 films) » en 2023-2024²⁰. Ils sont 44 départements à avoir coché cette case (sur 100 territoires, dont 18 qui n'ont rien renseigné). À noter que, sur ces 44 départements, 15 indiquent ne pas être soutenus par le conseil départemental et 12 notent avoir un soutien du conseil départemental mais pas sur la billetterie (soit 27 départements sur 44).

Dans leurs commentaires, on remarque plusieurs choses :

→ Des coordinations conditionnent le financement de la billetterie à une intervention de professionnel·les dans le cadre de l'accompagnement d'une séance et/ou d'un atelier ;

→ Elles peuvent laisser au choix des salles associées la possibilité d'utiliser ou non le pass Culture pour la billetterie (car cela représente du temps de travail et une certaine lourdeur administrative, selon elles) ;

→ Des coordinations via le COPIL ont autorisé cette utilisation pour la billetterie tout en recommandant que le pass Culture soit prioritairement utilisé pour des actions complémentaires ;

→ Des coordinations limitent le financement de la billetterie à une seule séance sur les 3.

Dans les coordinations²¹ qui décident de ne pas utiliser le pass Culture pour la billetterie des 3 films CAC (29 départements²²) :

→ Des coordinations n'autorisent le pass Culture que pour la diffusion de films supplémentaires au parcours (10 départements) ;
→ Des départements souhaitent plutôt proposer des ateliers (21 départements).

Par ailleurs, une enquête avait été menée fin décembre 2022 par L'Archipel des Lucioles. L'association a adressé un questionnaire aux coordinations départementales *Collège au cinéma* pour établir un état des lieux des usages du pass Culture et a présenté une synthèse aux membres du comité unifié des dispositifs scolaires, présidé par le CNC, en juin 2023. Cette synthèse peut être retrouvée en annexe de ce bilan (page 39).

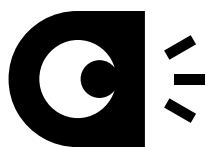
²⁰Pour rappel, ces données ont été renseignées en mai ou juin 2023. Pour certaines coordinations, le COPIL n'avait pas encore acté de décisions, ces données sont donc à prendre avec précaution dans l'attente de l'utilisation effective qu'il aurait été fait du pass Culture sur l'année 2023-2024.

²¹Celles-ci pouvaient cocher plusieurs items (séances supplémentaires au dispositif et/ou ateliers).

²²Dont 27 coordinations qui sont soutenues par le conseil départemental (et 22 qui le sont spécifiquement sur la billetterie).

ANNEXES

- Compte-rendu de l'après-midi des dispositifs dédié aux transports
- Enquête pass Culture



**l'archipel
des lucioles**

— réseau national —
d'éducation aux images